

LE CASTELLET Championnat de France des Circuits

Date: 06 octobre 2024

Sujet/Subject : DECISION N°5
De/From : COMMISSAIRES SPORTIFS / STEWARDS
A/To : AV Racing

Les commissaires sportifs après avoir reçu une réclamation du team (accompagnée du chèque), convoqué et reçu le concurrent et les différentes parties concernées, ont examiné la question suivante et déterminé ce qui suit :

Concurrent / Competitor : M. Romain Vozniak

N° & Pilote / No. & Driver : /

Date & Heure de la réclamation / Date and Time : 05 octobre 2024 à 20H40

Séance / Session : Course 1

Faits / Fact : Réclamation pour non conformité et non respect de la BOP : Aero devices can not be covered by paint, vinyl or tape. Only cut out lettering is allowed on the top surface of the wing and official stickers on the wing end plates.

Infraction / Infringement : /

Décision / Decision : Pas d'action

Raison de la décision / Reason : Suite au rapport du délégué technique FFSA M. Christophe Olivieri (Lic : 196602) et du courrier de M. Laurent Gaudin (Lic : 136816) membre du comité sportif et promoteur du championnat de France FFSA GT, le collège des commissaires sportifs considère que la demande est non fondée et ne donne pas suite.

Reçu par le concurrent (nom) Received by the competitor (name) : <u>Vozniak Romain</u>	Date : <u>06/10/2024</u>
Signature : 	Heure (Time) : <u>14h24</u>

Il est rappelé aux concurrents qu'ils ont le droit de faire appel de certaines décisions des commissaires sportifs, conformément à l'article 15 du Code Sportif International de la FIA et à l'article 9.1.1 du Règlement Judiciaire et Disciplinaire de la FIA, dans les délais applicables. Competitors are reminded that they have the right to appeal certain decisions of the Stewards, in accordance with Article 15 of the FIA International Sporting Code and Article 9.1.1 of the FIA Judicial and Disciplinary Rules, within the applicable time limits.

M. PASCOUOU René
Président / Chairman
Lic. 14181 FFSA



M. ARRIGHI Sylvain
Membre
Lic. 175703 FFSA



M. MARGUET Alain
Membre
Lic. 126268 FFSA



Copie / Copy : Concurrent, Directeur de Course, Chronométrateur, Secrétaire du Meeting, Presse, Affichage
Competitor, Race Director, Timekeeper, Secretary of the meeting, Press delegate, Official Notice Board

